



**SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL. 13 JUN 2016. BIARRITZ, FRANCE -
INTENSIFICATION DURABLE DES FORETS PLANTÉES**

THEME DE L'EXPOSE

OPTIONS DE GESTION POUR INTENSIFIER LA PRODUCTION DANS LES FORÊTS PLANTÉES : UNE PERSPECTIVE AFRICAINE

Joséphine YAMEOGO¹, Adama DOULKOM², Mamounata BELEM³

1= Agroforestière-forestière. CNRST/INERA/Département de l'Environnement et des Forêts.

BURKINA FASO – IUFRRO Task Force Member

2= Forestier. Coordonnateur de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) / BURKINA FASO

3= Ethnobotaniste CNRST/INERA/Département de l'Environnement et des Forêts. BURKINA FASO



PLAN DE L'EXPOSE

❖ INTRODUCTION

❖ LOCALISATION DE PLANTATIONS FORESTIERES EN AFRIQUE

❖ LES OPTIONS DE GESTION DURABLE DES FORETS PLANTEES

❖ DES PROJETS ET PROGRAMMES EN TERMES DE PERSPECTIVES AFRICAINES

❖ RECOMMANDATIONS POUR INTENSIFIER LA PRODUCTION

❖ CONCLUSION



❖ INTRODUCTION

- ❑ **Définition:** Les forêts plantées, ou plantations forestières comprennent les arbres établis par la plantation de semis et / ou par le semis direct. La mise en place peut être réalisée sur des terres autrefois boisées ou sur des terres qui ne l'ont jamais été auparavant (FAO,200A).
- ❑ Les plantations à grandes échelles d'espèces forestières exotiques en Afrique datent de la période coloniale.
- ❑ Depuis les années 1960, l'accent a été mis sur les espèces à croissance rapide cultivées principalement pour répondre aux demandes en bois industriel et en bois de feu.
- ❑ En Afrique les objectifs majeurs de ces plantations forestières sont la réhabilitation de zones dégradées, la protection environnementale et la satisfaction des besoins des populations à petites et grandes échelles.



❖ INTRODUCTION

- ❑ Les forêts plantées ne peuvent pas agir comme substitut des forêts naturelles, mais elles doivent plutôt renforcer les services environnementaux et de production des forêts naturelles.
- ❑ Cependant le défi est de développer des forêts plantées financièrement viables et écologiquement durables. Leur durabilité dépend de ce qu'elles remplacent et de la façon dont elles sont gérées et exploitées.
- ❑ Par conséquent la présente communication vise à examiner la localisation des plantations forestières en Afrique; identifier les options de gestion durable des forêts plantées; examiner les projets et programmes en termes de perspectives africaines; formuler les recommandations pour intensifier la production

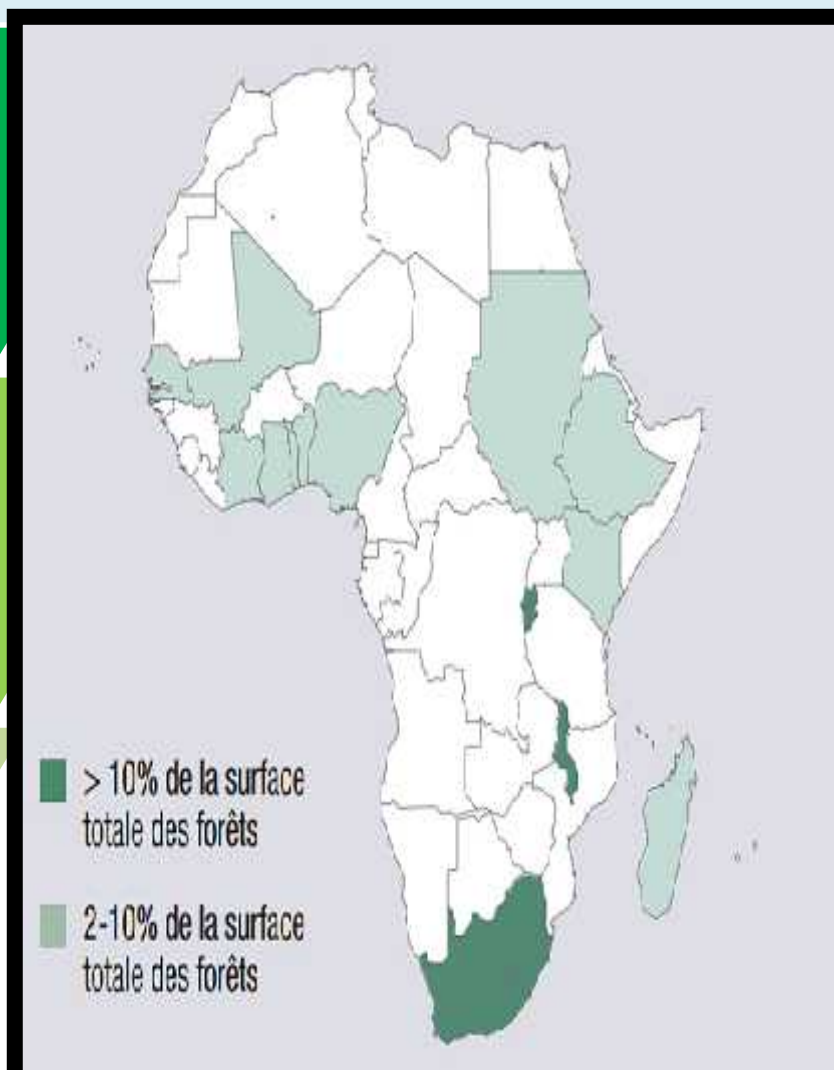


❖ LOCALISATION DE PLANTATIONS FORESTIERES EN AFRIQUE

Plus de 10% de la superficie forestière totale sont des forêts plantées: En Afrique du Sud, Burundi, Cap-Vert, Lesotho, Malawi, Rwanda, Swaziland

2 à 10% de la superficie forestière totale: Bénin, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Mali, Madagascar, Nigéria, Soudan, Sénégal, Togo

Faiblement représentées en Afrique Centrale où sont concentrées de vastes étendues de forêts naturelles



❖ LES OPTIONS DE GESTION DURABLE DES FORETS PLANTÉES

LOCAL

Appui conseil aux populations,
animation/sensibilisation/formation

Approches ménages, individuelles,
communautaires

Mesures incitatives, concours
meilleures réalisation forestières

Responsabilisation des populations;
implication des communautés
riveraines des forêts à la surveillance
des collectes du bois et des PFNL

NATIONAL

Application effective des
lois/règlements sur la sécurisation
foncière en milieux urbains et ruraux

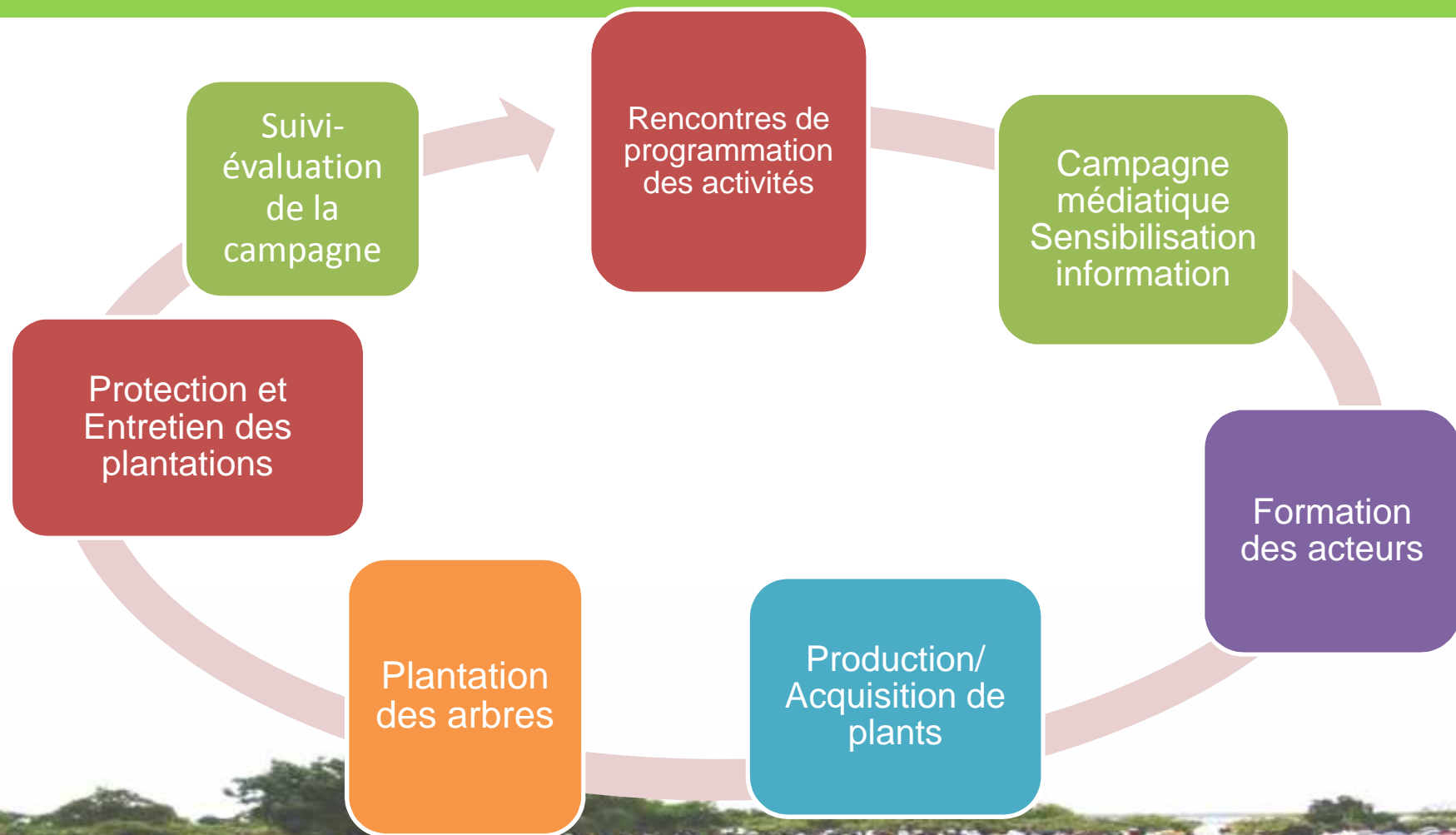
Adaptation de la fiscalité de manière à
permettre d'avoir des retombées sur le
budget des collectivités

Subdivision des forêts en Unités
Forestières d'Aménagement (UFA) pour
l'aménagement, la gestion, la
conservation et la reconstitution des
forêts dégradées

Intégrer les marchés carbone pour avoir
accès aux financements

Elaboration et application de **cadre
directeur de campagnes** de
reboisements

CADRE DIRECTEUR DE CAMPAGNE DE REBOISEMENT



❖ LES OPTIONS DE GESTION DURABLE DES FORETS PLANTÉES

REGIONAL	INTERNATIONAL
Elaboration de projets et programmes régionaux dans l'objectif du développement durable	Adoptions de conventions relatives à la gestion durable des forêts en générales et des forêts plantées en particulier
Collaboration entre les pays de la région dans le domaine de la recherche scientifique et technique, du partage de l'information sur les leçons apprises et les meilleures pratiques	Les conceptions des plantations forestières s'inscrivent dans le contexte de la conservation de la biodiversité et des sols et l'eau
Prises en compte des dimensions climatiques et sociales dans l'identification et la conduite des activités	Existence de mécanismes de financements pour la mise en place et la restauration des forêts



❖ DES PROJETS ET PROGRAMMES EN TERMES DE PERSPECTIVES AFRICAINES

L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL (IGMVSS)

Programme Panafricain lancé en 2007 par l'Union Africaine. Initialement un couloir d'arbres de Dakar à Djibouti qui freinerait l'avancée du désert, l'IGMVSS prend une ampleur locale concrète et tend à améliorer le bien-être des populations

54 pays membres de l'UA dont 13 pays ont élaboré des plans d'action nationaux et portefeuilles de projets aux niveaux national et régional :

Algérie,
Burkina Faso,
Djibouti,
Égypte,
Éthiopie,
Gambie, Mali,
Mauritanie,
Niger, Nigéria,
Sénégal,
Soudan,
Tchad



❖ DES PROJETS ET PROGRAMMES EN TERMES DE PERSPECTIVES AFRICAINES

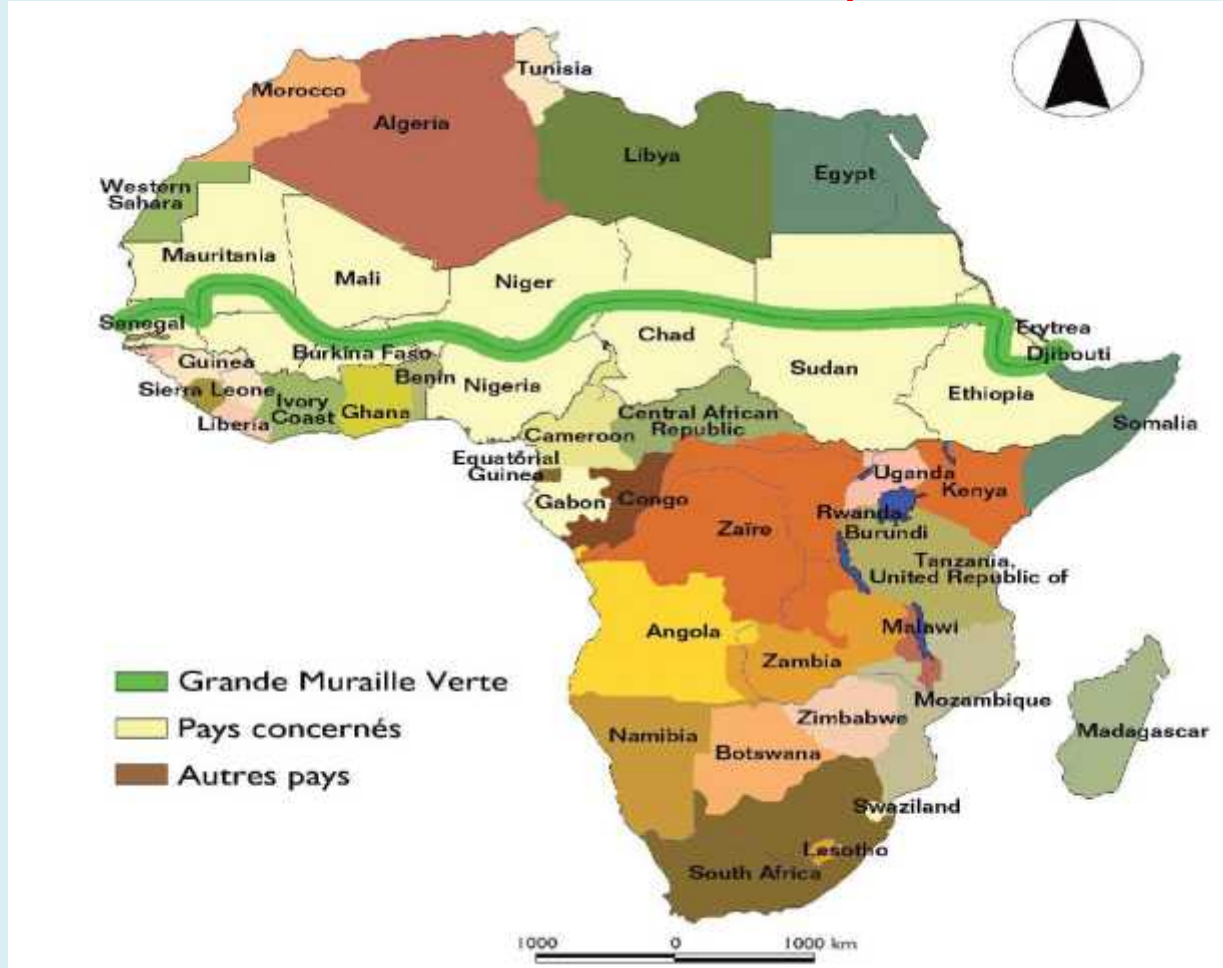
L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL

Soutenue par l'Union européenne, la FAO et le Mécanisme Mondial de la Convention de lutte contre la désertification (GMUNCCD), la Commission de l'Union africaine collabore avec treize pays et d'autres partenaires

IGMVSS = Label africain de développement intégré et de gestion durable des ressources naturelles. Il véhicule les notions de protection contre la désertification d'une part et de développement centrées autour de l'arbre porteur de vie et de développement ; élément majeur régissant l'évolution spatio-temporelle des milieux sahéliens et en conséquence toutes les activités socio-économiques qui en découlent.



Tracé régional indicatif de la GMV le long de l'axe Dakar-Djibouti



Réalisation : Bureau Aménagement et Cartographie de la Direction des Eaux et Forêts/BF



Choix des espèces de mise en valeur de la GMV: Critères et recommandations

Etudier, amender et compléter la liste indicative des espèces végétales les plus appropriées aux aires écologiques du tracé au niveau de chaque pays;

Identifier les espèces les plus adaptées aux zones arides et semi-arides ainsi que des indications nécessaires sur les conditions de réussite de production et de repiquage des plants dans les zones éco-géographiques du tracé et en particulier celles au niveau du pays;

Promouvoir l'agroforesterie comme technique alternative viable de reboisement ;



Choix des espèces de mise en valeur de la GMV: Critères et recommandations

Favoriser les espèces existantes économiquement rentables et acceptées par les populations et en particulier les fruitières forestières qui contribuent à l'équilibre nutritionnel des populations et à la lutte contre la pauvreté.

Tenir compte des besoins des populations dans le choix des espèces pour mieux satisfaire leurs besoins en produits ligneux et non ligneux ;

Prendre en compte les espèces endémiques qui s'y trouvent, s'y maintiennent et s'y développent. Les aménagements doivent d'abord prendre en compte ces espèces résilientes pour la plupart, les espèces à grande plasticité écologique qui leur permette de se maintenir et de se développer dans les zones écologiques allant jusqu'à 100 mm de pluviométrie.



PAYS	PLANTATIONS
BURKINA FASO	45 221 ha reboisées 919 km de haies vives
DJIBOUTI	70 ha de forêts de Acacia spp
ETHIOPIE	Mauvais rappo
MALI	3 250,45 ha
MAURITANIE	70 ha
NIGER	Non évalué
NIGERIA	85 ha+ Haies vives & brise-vents : 319 km
SENEGAL	35272 ha
SOUDAN	85 000 ha vérifier les plantations officielles
TCHAD	500 ha



❖ **DES PROJETS ET PROGRAMMES EN TERMES DE PERSPECTIVES AFRICAINES**

PROJET ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Contribuer à : (i) éliminer la pauvreté; (ii) éradiquer la faim; et (iii) améliorer la résilience au changement climatique des zones arides/ écosystèmes fragiles dans les pays ACP à travers l'approche paysage

OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET

Améliorer les conditions et la productivité des paysages agro-sylvo-pastoraux affectés par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse dans les pays ACP, à travers la mise en oeuvre de l'IGMVSS dans six pays et la coopération sud-sud dans les pays ACP





PROJET ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION

6 Pays GMV

- Burkina Faso
 - Ethiopie
 - Gambie
 - Niger
 - Nigeria
 - Sénégal

1 Pays Caraïbes

- Haïti

1 Pays Pacifique

- Fidji

Coopération Sud-Sud

- Afrique –Caraïbes-Pacifique
- Communauté de l'Initiative de la Grande Muraille Verte
 - Coopération décentralisée (autorités locales, ONGs, divers secteurs. etc)



PROJET ACTION CONTRE LA DESERTIFICATION

Renforcement des capacités en matière de coordination intersectorielle (planification, financement, budgétisation, mise en oeuvre, suivi et évaluation) de la gestion durable et la restauration des terres et des forêts à l'échelle du paysage

- Mise en oeuvre de la stratégie et du plan d'action de renforcement des capacités pour la GMV
- Etude de faisabilité et mise en place d'un fonds sous-régional
- Développement d'approches d'investissement intégré public/privé



❖ RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DURABLE DES FORETS PLANTEES

1-Faire une bonne gestion des plantations forestières à travers la sélection des espèces prenant en compte les provenances et les hybrides de bonne qualité génétique

2-Considérer la conservation de la diversité biologique dans la conception des plantations forestières

3- Déléguer les responsabilités de gestion des forêts aux acteurs du secteur privé

4-Veiller à l'application effective des lois foncières qui garantissent les différents investissements

5- Atténuer les effets des changements climatiques à travers d'une part, l'absorption de gaz à effet de serre par le couvert végétal en croissance



❖ RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DURABLE DES FORETS PLANTÉES

6- Prendre des mesures pour encourager les petits acteurs/producteurs à former des associations et des coopératives

7-Développer les systèmes agroforestiers et sylvo-pastoralistes dans le but de concilier des objectifs de gestion complémentaires économiquement viables

8-Adopter et appliquer des mesures visant à équilibrer la pression des animaux et du pâturage sur la régénération et le développement des forêts

9-Identifier les espaces où les arbres peuvent être plantés et gérés afin de produire les meilleurs résultats environnementaux.

10-Permettre aux Petites et Moyennes Entreprises Forestières



CONCLUSION

En Afrique la gestion durable des forets plantées se heurte à de nombreux obstacles et risques notamment la question de la protection de ces forets ; les approches non adaptés ; les techniques sylvicoles non maitrisées ; les provenances diversifiées des semences, qualité des semences; etc.

Les travaux assortis de meilleures options de gestion et de recommandations pour une gestion durable des forets plantées demeurent d'une importance capitale. Nous retenons qu'il faut renforcer la cogestion trilogique Populations-Secteurs privés-Etat.

C'est dans ce sens que la recherche scientifique jouera son rôle de concepteurs, de développeurs de technologies à mettre à la disposition des différents acteurs impliqués dans la gestion durable des forets plantées. D'ouu la nécessité de renforcer les partenariats scientifiques et financiers au profit de la recherche scientifique aux plans national et international.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

